

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/7116  
7 février 1966  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 3 FEVRIER 1966, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU GHANA

J'ai l'honneur de vous transmettre le message suivant que nous venons de recevoir de l'Osagyefo M. Kwame Nkrumah, Président de la République du Ghana, en vous priant de bien vouloir le faire distribuer à tous les membres du Conseil de sécurité :

"Le Conseil de sécurité est le principal organe normalement chargé des questions touchant la paix et la sécurité internationales. C'est pour cette raison que le Conseil est actuellement appelé à examiner la question du Viet-Nam.

"Toutefois, il est clair que certaines des parties les plus directement intéressées à la situation au Viet-Nam ne sont pas membres de l'Organisation des Nations Unies et peuvent ne pas être en mesure de prendre part ou d'apporter leur contribution aux délibérations du Conseil sur la question. Il est douteux aussi que le Conseil puisse, dans ces conditions, prendre une décision acceptable pour toutes les parties intéressées."

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent du Ghana,

(Signé) F. S. ARKHURST